

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mineurs étrangers isolés : une préoccupation constante de la Défenseure des enfants

Paris, le 16 juin 2008

Colloque organisé le 20 juin à la Maison du Barreau de Paris

2 rue de Harlay – 75001PARIS

De 9h00 à 17h00

La Défenseure des enfants, **ayant constaté des disparités importantes dans l'accueil et la prise en charge des mineurs étrangers isolés sur l'ensemble du territoire français**, organise un colloque réunissant l'ensemble des acteurs publics et associatifs intervenant dans la prise en charge des mineurs étrangers isolés, en vue d'aboutir à des **recommandations destinées à harmoniser l'ensemble des pratiques professionnelles autour de cinq priorités** :

- **Un meilleur respect du droit à l'information des mineurs arrivant par voie aérienne**, notamment lors de leur séjour en zone d'attente
- **Une protection immédiate des mineurs arrivant par voie terrestre** avec :
 - **une prise en charge dans un dispositif d'urgence** (sur le modèle du dispositif parisien ou du dispositif « jeunes errants » de Marseille) disposant de places en nombre suffisant,
 - **puis une prise en charge administrative** (aide sociale à l'enfance) **et judiciaire** adaptée
- **Une évaluation de la minorité dans le respect des principes juridiques, éthiques et déontologiques** - dans les seuls cas où l'état civil du mineur ne peut être juridiquement établi - sur le modèle mis en place par l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu de Paris
- **Une égalité des droits par rapport aux autres jeunes du même âge** pour l'accès notamment à la scolarité, à la formation professionnelle, à l'aide juridictionnelle et à l'obtention d'un contrat jeune majeur

- **La construction d'un projet de vie avec le jeune et l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels** conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe.

La Défenseure des enfants préconisera, à l'issue de ce colloque, aux pouvoirs publics et aux associations, des **recommandations conformes à la Convention internationale des droits de l'enfant, aux textes internationaux et à l'intérêt supérieur de l'enfant.**

Un point presse se tiendra à l'issue de ce colloque.

Contact presse

Laetitia GOT-THEPAULT

laetitia.got@defenseurdesenfants.fr

01-53-63-58-66 / 06-32-47-63-93